

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Musicologie - Parcours Formation Supérieure de Musiciens Interprètes

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Musicologie - Parcours Formation Supérieure de Musiciens Interprètes	Jury par défaut	Tous les candidats	24	64	11	11	6

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention MUSICOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Avoir suivi un cursus de formation musicale dans un Conservatoire, être musicien interprète et titulaire du Diplôme d'Études Musicales (DEM) Disposer d'une solide culture générale ainsi qu'un bon niveau en langue anglaise. Sont aussi requis un goût pour l'histoire des idées et des sociétés humaines, des aptitudes à l'égard du travail intellectuel, de bonnes dispositions pour la lecture et pour l'acquisition des connaissances en histoire de la musique, en histoire, en littérature, et dans le domaine des arts en général. Le recrutement prend la forme d'une audition au CRR de Versailles, après examen du dossier. La formation, sélective et en petits effectifs, permet de perfectionner une pratique instrumentale de haut niveau, dans des répertoires englobant toutes les périodes de l'histoire musicale.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence MIP - FoSMI's adresse :

- aux musiciens interprètes pratiquant un instrument ancien désireux d'approfondir leur démarche et d'évaluer leur place dans le monde moderne, à travers la création contemporaine en particulier ; - aux musiciens interprètes pratiquant un instrument moderne désireux d'une approche historique et musicologique de leur pratique, et d'une bonne connaissance des musiques anciennes ainsi que du répertoire contemporain.

Elle propose des enseignements techniques, assurés par les Conservatoires, et des enseignements en histoire, lettres et langues à l'université. Il s'agit d'une Licence exigeante, associant une pratique musicale de haut niveau et une solide formation académique en sciences humaines (Histoire, Littérature, Langues) c'est-à-dire dans le domaine des Humanités.

Les enseignements reposent sur les ressources pédagogiques, intellectuelles et artistiques :- du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (CRR) et du Conservatoire à Rayonnement départemental de la Vallée de Chevreuse (CRD)- du Conservatoire à Rayonnement Régional de Rueil-Malmaison (CRR)- de l'IECI de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Des frais supplémentaires pour l'inscription au conservatoire sont à prévoir : 255 euros

Le descriptif de la licence est consultable sur : <http://www.uvsq.fr/licence-musicologie-parcours-musique-interpretation-et-patrimoine>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Tous les dossiers (93 + 17 = 110) sont examinés par la commission.

L'élément du dossier le plus important est la lettre de motivation.

Seuls les candidats dont les dossiers mettent en avant une formation musicale dans un Conservatoire et la validation du DEM sont retenus pour l'audition. Parmi eux quelques-uns sont admis.

En mai, juin, juillet et septembre 2023, seuls 3 candidats issus de Parcoursup ont finalement été admis.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

L'élément du dossier le plus important est la lettre de motivation.

Seuls les candidats dont les dossiers mettent en avant une formation musicale dans un Conservatoire et la validation du DEM sont retenus pour l'audition au CRR de Versailles Grand-Parc ou au CRR de Rueil-Malmaison. Parmi eux quelques-uns sont admis.

En mai, juin, juillet et septembre 2023, seuls 3 candidats issus de Parcoursup ont finalement été admis.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne honorable	Diplôme de musique (D.E.M)	Niveau musical	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé	projets dans le domaine musical, pratique instrumentale ou vocale	Éléments permettant d'évaluer la motivation et/ou la cohérence du projet du candidat en fonction des caractéristiques de la formation	Essentiel
	Motivation	Capacité à concevoir des projets originaux (animations, concerts, récitals) pour différents publics, expérience de musique de chambre	Champ "Capacité à réussir" de la fiche Avenir. Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Alain BUI,

Président de l'établissement Université de Versailles

- Saint Quentin en Yvelines